



Rapport de la réunion

Rapport intérimaire de la réunion

1. Le Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur l'Accord de l'OMS sur les pandémies (le « Groupe de travail intergouvernemental ») a tenu sa quatrième réunion du 1^{er} au 5 décembre 2025 sous la coprésidence de M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil) et de M. Matthew Harpur (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), avec comme Vice-Présidents et Vice-Présidente : M. l'Ambassadeur Vuyile Dlamini (Royaume d'Eswatini), le Dr Hanan Mohamed Al Kuwari (État du Qatar), le Dr Viroj Tangcharoensathien (Royaume de Thaïlande) et M^{me} Madeleine Heyward (Australie).

2. Dans son allocution liminaire, le Directeur général a rappelé l'urgence que revêt le travail du Groupe de travail intergouvernemental en vue de soumettre l'annexe PABS à l'Assemblée de la Santé en mai 2026, conformément à son mandat. Compte tenu des délais serrés à respecter, le Directeur général a encouragé le Groupe de travail intergouvernemental à trouver des solutions, à progresser vers une convergence et à élaborer un texte de compromis. Il a exprimé sa confiance envers les membres du Groupe de travail intergouvernemental et a souligné que le monde ne pouvait pas se permettre de laisser passer cette occasion ni de courir le risque d'être mal préparé face à la prochaine pandémie.

3. Les débats sur les points 1 (Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail) ; 5 (Rapport de la réunion) ; et 6 (Clôture de la session) de l'ordre du jour ont été diffusés sur le Web avec la participation des parties prenantes concernées (annexes A à E). Les débats sur les points 2 (Projet de texte de l'annexe PABS) ; 3 (Propositions des États Membres concernant les entités à inscrire à l'annexe D et/ou à l'annexe E du document A/IGWG/2/4 [s'il y a lieu]) ; et 4 (Prochaines étapes) de l'ordre du jour se sont tenus avec la participation des membres du Groupe de travail intergouvernemental (à savoir les États Membres, les Membres associés et les organisations d'intégration économique régionale) et des délégations observatrices de la Palestine et du Saint-Siège. Les parties prenantes concernées (annexes A à E) ont été invitées chaque jour à participer à des séances publiques et ont obtenu des informations actualisées sur les progrès accomplis et donné leur point de vue. Une séance prolongée s'est également tenue avec les parties prenantes concernées afin d'aborder des questions clés.

4. Concernant le point 2 de l'ordre du jour (Projet de texte de l'annexe PABS), les membres du Groupe de travail intergouvernemental ont poursuivi leurs négociations et discussions sur le projet de texte de l'annexe PABS, sur la base du texte qui avait été présenté à l'écran lors de la troisième réunion du Groupe de travail intergouvernemental. Certaines parties du texte ont fait l'objet d'une

convergence de vues initiale. Le Groupe de travail intergouvernemental a également examiné les contributions de ses membres, notamment sur le champ d'application et l'utilisation des termes, les modalités de l'accès et du partage des avantages, la gouvernance du Système PABS et la création éventuelle d'un Groupe consultatif PABS, ainsi que des propositions de projets de contrats pour le Système PABS. Étant donné que le Groupe de travail intergouvernemental a pour mandat de présenter les conclusions de ses délibérations sur l'annexe PABS à la Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé, le Groupe de travail intergouvernemental a décidé de tenir une session de reprise de sa quatrième réunion du 20 au 22 janvier 2026. En outre, il a été demandé au Bureau de continuer à faciliter des discussions informelles ciblées avec tous les membres du Groupe de travail intergouvernemental pendant la période intersessions ainsi que pendant la reprise de la réunion, notamment dans le cadre de consultations régionales et interrégionales inclusives, afin d'aider le Groupe de travail intergouvernemental à parvenir à une convergence. Le Groupe de travail intergouvernemental a en outre prié le Bureau de formuler des propositions pour certaines sections du projet de texte de l'annexe PABS, avant la reprise de la quatrième réunion du Groupe de travail intergouvernemental, sur la base du texte présenté à l'écran et des contributions apportées par les membres du Groupe de travail intergouvernemental.

5. Le Groupe de travail intergouvernemental a prié le Secrétariat de fournir des informations techniques sur : les interactions entre le Règlement sanitaire international (2005) et le Système PABS ; la structure et le mandat du réseau de laboratoires coordonné par l'OMS ; et les approches possibles pour la mise en place de bases de données de séquençage reconnues par l'OMS.

6. Concernant le point 3 de l'ordre du jour (Propositions des États Membres concernant les entités à inscrire à l'annexe D et/ou à l'annexe E du document A/IGWG/2/4 [s'il y a lieu]), le Groupe de travail intergouvernemental est convenu de refléter le changement de dénomination de deux entités figurant à l'annexe E et a prié le Secrétariat de consigner ces changements dans le document A/IGWG/2/4.

7. Le Groupe de travail intergouvernemental a adopté son rapport intérimaire et les Coprésidents ont suspendu la séance.
